



Ville de Melun
République Française

Envoyé en préfecture le 08/07/2021

Reçu en préfecture le 08/07/2021

Affiché le

SLOW

ID : 077-217702885-20210702-2021_50-AR

N° 2021.50

DECISION DU MAIRE

**OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION DOTATION DE SOUTIEN A
L'INVESTISSEMENT LOCAL 2021 « Action Cœur de Ville ».**

Le Maire de la Ville de Melun,

VU l'article L 1111-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'article L 2121-29, 1er alinéa du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'article L2334-42 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'article L1111-10 du C.G.C.T prévoyant la participation minimale de la collectivité ;

CONSIDERANT la décision de la Préfecture d'orienter vers l'enveloppe DSIL « Action Cœur de Ville », les opérations portant sur l'un des trois axes suivants :

- Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions
- Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine
- Fournir l'accès aux équipements, aux services publics, à l'offre culturelle et de loisirs ;

CONSIDERANT que pour l'exercice 2021, la Ville souhaite prioriser dans les projets éligibles à la DSIL « Action Cœur de Ville » un projet structurant se référant à la mise en valeur des formes urbaines, des espaces publics et du patrimoine ;

CONSIDERANT les derniers échanges avec la préfecture, sélectionnant la Rue René Pouteau;

CONSIDERANT qu'au titre de l'année 2021, la Ville de Melun soumet un projet d'aménagement de la Rue René Pouteau;

DECIDE

DE SOLLICITER l'Etat pour l'obtention de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local 2021 pour un montant de 680 000 €, au titre des opérations éligibles à la DSIL « Action Cœur de Ville » :

Selon la thématique « Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine » :

Envoyé en préfecture le 08/07/2021

Reçu en préfecture le 08/07/2021

Affiché le

SLOW

ID : 077-217702885-20210702-2021_50-AR

Aménagement de la rue René Pouteau

Coût hors taxes : 850 000€

DSIL sollicitée : 680 000 €, soit 80 %

Montant total sollicité : 680 000 €

DE SIGNER avec l'État la convention d'attribution de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local « Action Cœur de Ville ».

Fait à Melun, le 02/07/2021

Le Maire



Louis Vogel